

Maître Henrika MAASSEN

Commissaire-Priseur judiciaire - Commissaire de Justice



J4180

ETAT DESCRIPTIF ET ESTIMATIF
DES ACTIFS DÉPENDANTS DE LA PROCÉDURE DE

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

SASU RAYON D'SOLEIL

2 avenue Foch

94100 ST MAUR DES FOSSES

Dressé le 6 mai 2026 au 2 avenue Foch

En présence de : Madame GUERRIERO née BLI, Emma - Gérant - 39 rue des Eglantiers - 94320 THIAIS

Jugement du Tribunal de Commerce de Melun en date du 29 avril 2026

Greffe N°: 2024J00493 -

Mandataire judiciaire: Maîtres ANGEL- HAZANE -DUVAL **Réf : 2621788**

Juge Commissaire : GAILLARD Jean

SELAS Henrika MAASSEN

13, chemin de Villemenon 77170 BRIE-COMTE-ROBERT

Tel : 09 81 63 96 52 / Courriel : contact@hm-encheres.fr

Maître Henrika MAASSEN

Commissaire-Priseur judiciaire - Commissaire de Justice



REMARQUES PREALABLES

A réception de la lettre de mission envoyée par le mandataire judiciaire, un courrier invitant le responsable de la société ou l'artisan,

à entrer en contact avec notre Etude a été adressée le _____, et nous avons tenté de le joindre par téléphone et/ou par E-mail

Le responsable a pris rendez-vous avec notre Etude

L'inventaire a été dressé le _____ en sa présence sans sa collaboration

Faute de réponse, nous nous sommes rendus sur les lieux d'inventaire et au siège social pour le rencontrer. A défaut, nous avons laissé un avis de passage

Le responsable a été invité à signer une déclaration sur l'honneur l'avisant de nous communiquer toutes informations utiles concernant des stocks faisant l'objet de clause de réserve de propriété, des contrats de locations, de leasing ou de prêts et plus généralement appartenant à des tiers ; et de la présence de déchets polluants présentant des dangers pour l'environnement ou de l'exploitation d'un site relevant de la législation sur les installations classées.

Le gérant nous a donné son accord par écrit pour vendre les actifs en vente aux enchères publiques.

VALEUR D'EXPLOITATION

Il s'agit de la valeur vénale des moyens de production estimés séparément et repris globalement et permettant à une société repreneuse la remise en route de l'activité. Cette estimation doit être utilisée dans le cadre d'une cession amiable pour une reprise d'exploitation immédiate.

VALEUR DE REALISATION

Il s'agit de la valeur de chaque élément d'actifs (mobilier, matériel, stock, parc automobile...) dans la perspective du démantèlement d'une unité de production dans le cadre d'une vente aux enchères publiques, consécutive à un jugement de liquidation judiciaire.

Informations complémentaires : La gérante a libéré le local et l'a restitué avec les clefs au bailleur, selon ses déclarations


Vente aux enchères -- Préconisation :

La vente aux enchères sur place afin de limiter les frais au maximum.

ATTENTION : Merci de maintenir l'électricité du local afin de pouvoir y accéder et réaliser la vente aux enchères dans les meilleures conditions.

L'enlèvement rapide des actifs, pour vente ultérieure en salle

L'abandon des actifs dont la réalisation ne couvrira pas les frais occasionnés par leur mise en vente.

| MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION | | Exploitation |
|--|--|---------------------|
| 1. | Deux bacs à shampoing + deux fauteuils + deux miroirs  | 100 |
| TOTAL MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION | | 100 |
| TOTAL GENERAL | | 100 |

RECAPITULATIF

| | Exploitation |
|--|--------------|
| MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION | 100 |
| TOTAL GENERAL | 100 |

*Fait et dressé par Nous, Maître Henrika MAASSEN,
Commissaire-Priseur judiciaire - Commissaire de Justice
à ST MAUR DES FOSSES
Le 6 mai 2026.*

Brie-Comte-Robert, le 11 mai 2026



Maître Henrika MAASSEN